

Messieurs les commissaires, il me fait plaisir, dans le cadre des présentes audiences, de joindre ma voix à celles de ceux qui se disent en faveur du projet Rabaska. Un projet qui sera structurant pour la région de Québec-Chaudière-Appalaches.

Je suis convaincu que la technologie en relation avec le gaz naturel peut représenter pour nous une très bonne opportunité pour développer une expertise au Québec. Dans le fond, c'est bien simple, si nous ne la saisissons pas cette opportunité, d'autres en tireront avantage à notre place. Il m'apparaît donc de première importance que nous ayons pleinement le contrôle de notre développement.

À l'occasion de la signature du second protocole qu'elle a conclu avec la ville de Lévis, Rabaska s'est engagée à financer la mise en place d'une chaire en énergie. Cet engagement s'avère, à mon humble avis, la pierre angulaire d'un champ de spécialisation pouvant être développé dans nos collèges et universités.

De plus en plus, dans leur formation universitaire, nos jeunes ajoutent à leur formation un volet international. Cela s'inscrit dans la foulée de la libéralisation du commerce international.

À première vue, on peut être porté à penser que cela est pure vue de l'esprit. Mais, qui aurait pensé qu'un jour, l'Institut maritime du Québec exporterait son expertise à l'étranger, comme elle le fait depuis un certain temps.

Je pense que nos institutions d'enseignement et de recherche québécois comptent plusieurs professeurs, chercheurs et étudiants faisant suffisamment preuve d'intelligence, de performance et d'innovation pour faire non seulement de la région de Québec, mais du Québec entier, un endroit reconnu mondialement pour son expertise dans le domaine gazier.

La complicité qui pourrait se développer entre les étudiants, les chercheurs et Rabaska changerait bien des perspectives. En effet, on pourrait travailler à une sécurité encore accrue et un taux d'émission de CO2 ramené au minimum, voire même éliminé.

Pour ce qui concerne la sécurité maritime, le réseau mis en place pourrait aussi inclure l'Institut maritime du Québec qui, justement, entend développer un Centre de sûreté maritime.

Mais si nous pouvons envisager d'investiguer la technologie en relation avec le traitement du gaz naturel liquéfié, pourquoi ne pourrait-on pas songer à construire des méthaniers.

Dans la mesure où les chantiers de la MIL Davie reprennent leurs activités, cette entreprise ne pourrait-elle pas être mise à contribution en ce sens.

Ce sont toutes ces raisons conjuguées aux sommes en jeux, en termes d'investissements, de création d'emplois et de revenus de taxes pour Lévis qui m'emmènent à être tout à fait en faveur de ce projet.

*Marius Laperrière*

Marius Laperrière